

---

Adresse des sans-culottes de Mézières et Libre-Ville annonçant l'envoi de la lettre écrite à l'armée victorieuse en Vendée, lors de la séance du 13 frimaire an II (3 décembre 1793)

---

**Citer ce document / Cite this document :**

Adresse des sans-culottes de Mézières et Libre-Ville annonçant l'envoi de la lettre écrite à l'armée victorieuse en Vendée, lors de la séance du 13 frimaire an II (3 décembre 1793). In: Tome LXXX - Du 4 Frimaire au 15 Frimaire an II (24 novembre au 5 Décembre 1793) p. 560;

[https://www.persee.fr/doc/arcpa\\_0000-0000\\_1912\\_num\\_80\\_1\\_39891\\_t1\\_0560\\_0000\\_11](https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1912_num_80_1_39891_t1_0560_0000_11);

---

Fichier pdf généré le 19/02/2024

venons de détruire jusque dans ses fondements.  
« Nous joignons ici le procès-verbal de la fête civique qui a été célébrée à Rochefort le dernier jour de la 1<sup>re</sup> décade du présent mois (1).

« Les membres du comité de correspondance.

« MARTIN; VAUTHIENY; H. LAMBERT;  
ESMEIN, président. »

**Les sans-culottes montagnards du Lahier, district d'Hippolyte (du Luhier, district de Saint-Hippolyte), demandent à la Convention nationale des lois somptuaires qui, en retranchant les besoins factices, fassent trouver l'abondance dans la médiocrité. Le citoyen Ruemple, capitaine des chasseurs, qui fait don de ses épaulettes en or, se joint à eux pour solliciter un décret qui défende à tout militaire d'en porter d'autres qu'en laine.**

**Mention honorable, insertion au « Bulletin » et renvoi au comité d'instruction publique (2).**

*Suit la lettre des sans-culottes montagnards du Lahier (3).*

*Aux citoyens représentants du peuple  
à la Convention.*

« Citoyens représentants,

« Ce n'est point assez d'avoir fondé la plus belle République de l'Univers, il faut que votre édifice soit durable. Rappelez-vous que le luxe renversa la République lacédémonienne que l'austère discipline de Lycurgue avait rendue inébranlable pendant cinq cents ans. La République de Rome dut sa décadence à la même cause. Vous nous donnerez donc des lois somptuaires qui, en retranchant les besoins factices, feront trouver l'abondance dans la médiocrité. En attendant ce règlement nécessaire pour consolider votre ouvrage, digne de l'immortalité, nous nous joignons au citoyen Rumpler, capitaine des chasseurs en détachement dans notre pays, pour solliciter auprès de vous un décret qui défende à tout militaire de grade quelconque, de porter des épaulettes en or. Cet excellent républicain vient d'offrir un exemple à tous ses frères d'armes, en déposant sur le bureau de notre société deux paires d'épaulettes en or fin, dont il fait don à la patrie. Déjà nous les avons envoyées à notre district.

« Nous protestons tous à la Convention nationale de notre adhésion à ses sages décrets, et l'invitons à ne point quitter son poste tandis que nos ennemis, soit intérieurs soit extérieurs, ne seront pas réduits au désespoir.

*« Les membres de la Société républicaine montagnarde du Lahier, district de Saint-Hippolyte, département du Doubs.*

« VERNEREY, président de la Société; F. GUYOT,  
secrétaire; C.-M. ARNAUX, secrétaire. »

1) Nous n'avons pas retrouvé cette pièce.  
2) *Procès-verbaux de la Convention*, t. 26, p. 327.  
3) *Archives nationales*, carton F<sup>1</sup> 1007, dossier 1283.

**Les sans-culottes de Mézières et Libre-Ville font passer à la Convention nationale une adresse qu'ils ont votée à leurs braves frères qui ont exterminé l'hydre de la guerre civile dans la Vendée (1).**

*Suit la lettre d'envoi de l'adresse (2).  
A la Convention nationale.*

« Mézières, le 13 brumaire, l'an II  
de la République.

« Citoyen Président,

« Les sans-culottes de Mézières et de Libre-Ville vous envoient quelques exemplaires d'une adresse qu'ils ont votée à leurs braves frères les sans-culottes qui ont exterminé l'hydre de la guerre civile dans la Vendée. Vous avez partagé les sentiments qu'ils expriment : vous les accueillerez.

« Les sans-culottes de Mézières et Libre-Ville attendent leurs frères victorieux de la Vendée pour tomber, avec eux, sur les esclaves soudoyés du ridicule François d'Autriche.

« Salut républicain.

« RAUXIN, président; BOUTIN, secrétaire. »

*Adresse des sans-culottes des villes de Mézières et de Charleville, à l'armée victorieuse de la Vendée (3).*

« 7<sup>e</sup> jour de la 1<sup>re</sup> décade du 2<sup>e</sup> mois de  
la République, une et indivisible.

« Braves républicains,

« La victoire immortelle que vous venez de remporter sur l'exécrationnable monstre qui, depuis trop longtemps, souillait le territoire de la Vendée, vaut à votre patrie mille ans de gloire. Portée sur les ailes de la renommée jusqu'aux confins de l'Europe, elle va annoncer aux peuples asservis qui nous font la guerre et aux imbéciles tyrans qui les commandent, ce que peut la valeur des Français unie à l'amour de la liberté. L'aristocratie rugissante avait ourdi contre vous les machinations les plus infernales : elle avait amassé dans ces infâmes contrées tout ce que le démon de la discorde a de plus atroce. Des traîtres placés d'abord dans vos camps y avaient semé le désordre; enfin purgés des monstres vomis par l'autre des Tuileries et par l'écume des eaux empoisonnées de la Tamise, vous recouvrez votre énergie native. Armés de la terrible massue du souverain, vous frappez les plus grands coups sur les Catilina, et les conspirateurs effrayés portent en vain, dans des repaires qu'ils croient impénétrables, leurs cris forcenés, leurs moyens et leur honte. En vain le fanatisme expirant se dispute encore avec acharnement les restes impurs de son existence ! Le signe impie de la rébellion est arraché par vos mains victorieuses de l'autel sanglant, où l'avaient placé leurs mains profanes; le charme a cessé pour eux, l'ange de la mort vous précède, et la liberté qui, d'un pied dédaigneux,

(1) *Procès-verbaux de la Convention*, t. 26, p. 328.  
(2) *Archives nationales*, carton C 285, dossier 832.  
(3) *Ibid.*